



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Cogeco Câble inc. annonce l'établissement du prix de remboursement anticipé des billets garantis de premier rang à 7,73 %, série B échéant en 2011

Montréal, le 20 décembre 2010 – Aujourd'hui, Cogeco Câble Inc. (TSX : CCA) (« Cogeco Câble ») a annoncé qu'elle a établi le prix de remboursement anticipé du capital impayé de 175 millions de dollars de billets garantis de premier rang à 7,73 %, série B échéant le 31 octobre 2011 (les « billets de 2001 »). Le prix de remboursement anticipé est de 106.11811 \$ par tranche de 100 \$ de capital de billets de 2001, compte tenu de l'intérêt impayé à la date de remboursement anticipé qui s'élève à 1.10126 \$.

Le remboursement anticipé des billets de 2001 sera effectué le 22 décembre 2010 et le prix de remboursement anticipé total sera prélevé sur le produit net de l'émission obligataire réalisée récemment et visant des débetures garanties de premier rang à 5,15 %, série 2 d'un montant de 200 millions \$ échéant le 16 novembre 2020.

AU SUJET DE COGECO CÂBLE

Cogeco Câble (www.cogeco.ca) est une entreprise de télécommunications qui se classe au deuxième rang des câblodistributeurs en Ontario, au Québec et au Portugal en ce qui a trait à ses réseaux hybrides de fibre et câble coaxial. Grâce à ses réseaux de câblodistribution bidirectionnels à large bande, Cogeco Câble fournit à sa clientèle résidentielle des services audio, de télévision analogique et numérique, IHV ainsi que de téléphonie. De plus, Cogeco Câble fournit à sa clientèle commerciale, par l'intermédiaire de sa filiale Cogeco Data Services, des services de réseautage de données, d'applications d'affaires électroniques, de vidéoconférences et d'hébergement Web, d'Ethernet, de ligne privée, de voix sur IP, d'accès IHV, de fibre noire, de stockage de données, de sécurité des données et de co-implantation, et d'autres fonctions de communication évoluées. Les actions subalternes à droit de vote de Cogeco Câble sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : CCA).

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Il se peut que des renseignements donnés ou intégrés par renvoi dans le présent prospectus constituent des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs peuvent se rapporter aux perspectives de Cogeco Câble et à des événements prévus ainsi qu'à l'entreprise, à l'exploitation, au rendement financier, à la situation financière ou aux résultats de Cogeco Câble et, dans certains cas, peuvent être signalés par des termes comme « pourrait », « sera », « devrait », « prévoir », « s'attendre à », « planifier », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « prédire », « éventuel », « continuer », « s'assurer » ou des expressions similaires à l'égard de questions qui ne constituent pas des faits historiques. En particulier, les déclarations concernant les résultats d'exploitation et le rendement économique futurs de Cogeco Câble, ses objectifs et ses stratégies sont des énoncés prospectifs. Ces déclarations se fondent sur des facteurs et hypothèses concernant notamment la croissance, les résultats d'exploitation, le rendement de l'entreprise et les perspectives et occasions d'affaires que Cogeco Câble prévoit et juge raisonnables en date des présentes. Bien que la direction considère ces hypothèses comme raisonnables d'après l'information dont Cogeco Câble dispose à

l'heure actuelle, elles pourraient se révéler inexactes. Cogeco Câble avertit le lecteur que le ralentissement économique qui dure depuis deux ans rend les énoncés de nature prospective et les hypothèses sous-jacentes très incertains, avec pour conséquence que les prévisions risquent de ne pas se réaliser ou que les résultats pourraient grandement différer des attentes de Cogeco Câble. Il est impossible pour Cogeco Câble de prédire avec certitude l'incidence que la conjoncture économique actuelle risque d'avoir sur les résultats futurs. Les énoncés prospectifs sont aussi assujettis à certains facteurs, comme des risques et des incertitudes, qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des attentes actuelles de Cogeco Câble. Ces facteurs comprennent l'évolution de la technologie, du marché et de la concurrence, les mesures prises par les autorités de réglementation ou le gouvernement, la conjoncture économique générale, la conception de nouveaux produits et services, l'amélioration des produits et des services existants et la mise en marché de produits concurrentiels offrant des avantages technologiques ou autres, facteurs dont beaucoup sont indépendants de la volonté de Cogeco Câble. En conséquence, les événements et les résultats futurs pourraient différer considérablement des attentes actuelles de la direction. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces risques et incertitudes, les acheteurs éventuels devraient se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » du rapport de gestion de Cogeco Câble pour l'exercice terminé le 31 août 2010. Les acheteurs éventuels ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs, qui sont présentés uniquement en date des présentes. Bien que la direction puisse décider de le faire, Cogeco Câble n'est pas obligée de mettre à jour ou de modifier ces énoncés prospectifs à quelque moment que ce soit et elle ne s'engage pas à le faire à moins d'y être obligée par la loi.

Renseignements : Alex Tessier
Vice-président et trésorier
Tél. : 514 764-4700